



Au pied du courant 06-F

# Au pied du courant



## Mot de la présidente

### Le rocher de Sisyphe!

Oui, je me sens un peu comme Sisyphe qui doit interminablement pousser son rocher en haut de la montagne. Oui, cela fait plusieurs années que nous ne lâchons pas notre revendication sur l'indexation.

Des membres de votre Conseil sectoriel vont de nouveau, avec moi, interpellier dans les prochaines semaines les éluEs de notre territoire, membres de l'Assemblée nationale. Ce ne sera pas la première fois, on le sait! Mais il importe de saisir l'occasion d'un contexte favorable. Nous sommes devant un gouvernement presque entièrement renouvelé. Plusieurs jeunes nouveaux élus, plusieurs femmes et plusieurs députés qui ont parlé de changement!

Par ailleurs, notre caisse de retraite est en parfaite santé. Il serait temps aussi que le gouvernement, avec les milliards de surplus annoncés en décembre, y mette réellement sa part. Au cours des derniers mois, les cinq grandes associations de retraités du secteur public, représentant des milliers de personnes, ont tenu plusieurs rencontres avec les représentants du Conseil du trésor sur l'injustice qui nous frappe. Ces décideurs ne peuvent pas plaider l'ignorance. Ils doivent, avec nos représentants, envisager des solutions pour réparer l'injustice que nous subissons depuis le décret gouvernemental de 1982.

Rappelons que ce décret, imposé aux syndicats et à leurs membres, modifiait la façon de calculer l'indexation de nos rentes de retraite, qu'il coupait du salaire et imposait un gel des échelles salariales. Nous avons donc été triplement pénalisés. Ce décret annonçait aussi des conséquences très graves (amendes et prison) si on ne le respectait pas.

Nous avons demandé à nos parlementaires Richard Campeau de Bourget, Alexandre Leduc d'Hochelaga-Maisonneuve et Manon Massé de Sainte-Marie-Saint-Jacques, de nous recevoir sur la question pour qu'ils puissent se prononcer en toute connaissance de cause sur nos demandes.

### Sommaire

Mot de la présidente	1
Comité d'action sociopolitique	2
Comité de la condition des femmes	3
Élections au Conseil sectoriel	4
Assurances	4
Cartes d'anniversaire	5
Bourses de l'AREQ	5
Comité des Arts	6
Guide alimentaire canadien	6

Nous savons qu'il y a dans la société des personnes aînées plus pauvres que nous. Dans la prochaine édition de notre bulletin, je pourrai décrire les raisons pour lesquelles je suis tout à fait à l'aise par rapport à nos revendications sur la retraite. J'y ferai aussi un court rapport des rencontres tenues avec les députés.

Merci à mes collègues du Conseil sectoriel, Denyse, Jean-Pierre et Lucien qui ont accepté de rencontrer nos députés avec moi.

Micheline

# Comité d'action sociopolitique



## Sondage du protecteur du citoyen

Comme ça semble très compliqué d'avoir une place dans un CHSLD, et devant les nombreuses plaintes, le protecteur du citoyen souhaite mener une étude sur la discrimination systémique au regard de l'**accès à l'hébergement public** dans les différents établissements de santé et de services sociaux du Québec. Il est à la recherche de témoignages de la part de personnes âgées ou de leurs proches quant à l'expérience vécue dans les démarches de recherche de lieux d'hébergement.

Vous êtes invités à remplir un questionnaire traitant des demandes d'accès depuis 2015. Si vous avez été confrontés à cette situation pour un proche, nous vous demandons de répondre à ce sondage. Cette enquête vise à vérifier le temps d'attente selon les régions et les possibilités de choix.

Les témoignages reçus permettront de mener à bien une enquête systémique sur l'accès à l'hébergement public. Les témoignages doivent concerner des demandes formulées au cours des quatre dernières années.

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement. La date limite pour répondre au sondage est le 28 février 2019.

Pour avoir **accès au sondage**, vous pouvez :

**par Internet** : vous allez sur le site du Protecteur du citoyen et trouvez le sondage **Accès à l'hébergement public** en ligne. <https://www.sondageprotecteurducitoyen.com/T/OFS3/S/fr-CA/11835/OGXLjK/Sondage.ofsys>. Vous pouvez le remplir en 10 minutes.

**par téléphone** : 1 800 463-5070. Vous demandez à qui vous pouvez donner vos réponses ou comment procéder. Le protecteur du citoyen a prévu que vous pouvez donner vos réponses verbalement et on les prendra en note.

**Il est important de collaborer à la défense des personnes âgées quel que soit leur âge ou leur état de santé.**

\*\*\*\*\*

## Rappel

### **Le cannabis et les aînés : amis ou ennemis?**

Lors de sa causerie annuelle, le comité sociopolitique régional a décidé de se pencher sur un sujet d'actualité : **la légalisation du cannabis**. Notre invité pour cette causerie sera le **Dr. David Lussier** de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

Nous vous attendons donc le **27 mars 2019**, à **13 h 30**, à l'**Institut culinaire Pius X**, 9955, avenue Papineau.

La conférence est gratuite pour les membres de l'AREQ et de 7 \$ pour les non-membres. Veuillez vous inscrire auprès de Jocelyne Larocque, avant le **20 mars**, à [jocelynelarocque@videotron.ca](mailto:jocelynelarocque@videotron.ca) ou 514 598-9220.

J'espère vous y rencontrer en très grand nombre.

Jocelyne Larocque, responsable sectorielle du comité sociopolitique



## Comité de la condition des femmes

Thème du 8 mars 2019 : Le respect, ça se manifeste!

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



C'est le nouveau vocable pour la *Journée internationale des femmes* souhaité par le Collectif 8 mars. Nous l'utiliserons pour dénoncer les discriminations, inégalités et violences faites aux femmes et souligner tout le chemin parcouru depuis 1975, année où les Nations Unies ont reconnu la Journée internationale de la femme, devenue en 2016 « Journée internationale des femmes ».

**RAPPEL**

**RAPPEL**

**RAPPEL**

**RAPPEL**

**RAPPEL**

Rappel de notre activité du vendredi 8 mars ( Lire *Les Échos de l'Île*, janvier 2019, page 9, [http://regioniledemontreal.areq.ca/Echos\\_de\\_l'ile/ECHOS\\_17.2\\_janv2019.pdf](http://regioniledemontreal.areq.ca/Echos_de_l'ile/ECHOS_17.2_janv2019.pdf) pour plus d'information ).

Projection du film : «**Quand les pouvoirs s'emmêlent**»

Film québécois, produit en 2018, dont l'équipe a parcouru Tunis, Washington, Paris et Montréal avant de dire haut et fort que les droits des femmes sont en danger, peu importe les pays fréquentés, peu importe la religion dominante de ces pays.

**Dessert-Causerie à compter de 13 h 00**

Visionnement du film « **Quand les pouvoirs s'emmêlent** » dès 13 h 30, suivi d'échanges avec les deux productrices du film Louisa Déry et Michèle Grondin, au Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 3600, rue Bossuet, coin Sherbrooke Est (métro Cadillac).

**J'attends votre inscription avant le 1er mars.**

Tous les membres de la région de Montréal sont les bienvenus. Les non-membres sont aussi bienvenus mais devront payer 7 \$.

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES

Quelques artistes exposeront leurs oeuvres récentes.

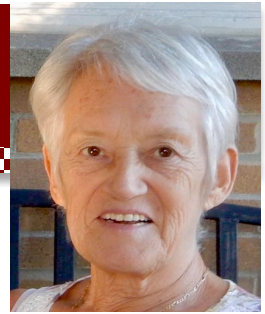
Un rendez-vous annuel à ne pas manquer!

Au plaisir de vous y voir très nombreux,  
**Solange Martel**

Responsable sectorielle du Comité de la condition des femmes

514 523-9349 ou [solmartel@yahoo.com](mailto:solmartel@yahoo.com)

## Élections au Conseil sectoriel



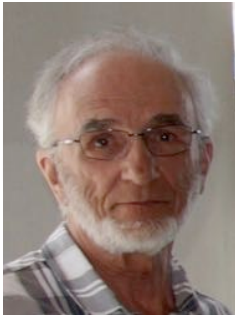
Lors de l'assemblée générale du 17 avril prochain, il y aura élections aux postes de première vice-présidence, de trésorerie et de la personne première conseillère conformément à l'article 23.02 b) des statuts et règlements.

Le CS a désigné monsieur Lucien Deschamps pour agir à titre de président du comité d'élection conformément à l'article 23.04 des statuts.

Lors de la convocation de l'assemblée générale, des indications plus précises vous seront données pour le dépôt de candidature.

L'engagement militant vous intéresse ? Pensez à vous impliquer au sein du CS. On a besoin de vous !

Alice Gagnon



## Assurances

### Votre régime d'assurance collective ASSUREQ en 2019

Dans le **Quoi de neuf** de cet hiver, Johanne Freire, conseillère à la sécurité sociale à l'AREQ, explique en pages 16 et 17 les nouveautés pour 2019.

En résumé :

- 1- Bonification du régime Santé plus. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les frais par visite chez un professionnel de la santé sont remboursables à 80% du montant soumis. Il n'y a plus de maximum par visite. Le montant maximal annuel remboursé reste à 750 \$ sauf pour la psychothérapie ( 1500\$ ) et pour l'audiologie, l'ergothérapie et l'orthophonie pour lesquels il n'y a pas de maximum.
- 2- Cette bonification amène une hausse de la prime du régime Santé plus seulement.
- 3- Possibilité de changer de régime (Santé vers Santé plus) sous certaines conditions.
- 4- Aucun changement à la tarification du régime d'assurance vie en 2019.

#### IMPORTANT

Bien conserver le dépliant **Votre régime d'assurance collective en un coup d'œil 2019** inséré dans ce même **Quoi de neuf**.

Diane Chabot, responsable régionale en assurance

Jean-Pierre Ménard, responsable sectoriel en assurance

## Cartes d'anniversaire

### Envoi de cartes de fête aux membres de 75 ans et plus

Une fois que vous avez atteint 75 ans, le secteur vous envoie une carte anniversaire à chaque année. Le secteur paye tous les frais. Deux bénévoles dévouées effectuent les envois. Merci à Jocelyne Larocque et à Léonie Dupré de procéder assidûment à cette activité.

Après avoir utilisé des oeuvres de Cheryl Kies pour orner les cartes de souhaits, nous avons choisi cette année une toile du peintre Pierre Beaulne, nouveau membre du secteur.



Photo : Paul-Émile Lagacé

Merci à Cheryl et à Pierre pour leur générosité.

Nous publierons dans un prochain numéro la nouvelle illustration.

Le Conseil sectoriel



Photo : Marielle Bélanger

## Bourses de l'AREQ

### Rappel

Vos enfants et petits-enfants pourraient être éligibles, à certaines conditions, à une bourse d'études de l'AREQ. Il faut obligatoirement étudier dans le réseau public ( académique ou formation en emploi ).

Voir les détails dans le numéro de janvier des *Échos de l'Île* ou dans le bulletin sectoriel de décembre dernier, disponible également au <http://aupiedducourant.areq.lacsq.org/>.

Je recevrai les formulaires de candidature, dûment complétés, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars, soit au prochain petit-déjeuner chez Pacini le 20 février, soit dans ma boîte aux lettres, au 9162, ave André-Grasset, Montréal, H2M 2B3.

Micheline

## Comité des Arts



### À tous les amoureux des arts, aux artistes

Vous êtes invités à exposer une œuvre récente lors de la **Journée internationale des femmes** le 8 mars. L'exposition a lieu dans l'entrée du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, au 3600, rue Sherbrooke Est ( métro Cadillac)

Vous devez communiquer, au plus tard le 22 février, avec moi ou avec Aurore Dupuis, 450 973-9717, [aurdup@videotron.ca](mailto:aurdup@videotron.ca)

Hugues St-Pierre, 450 778-0293, [hugues.stpierre@cgocable.ca](mailto:hugues.stpierre@cgocable.ca)

Bienvenue à ceux qui ne souhaitent que visiter l'exposition.

## Guide alimentaire canadien

Le nouveau *Guide alimentaire canadien 2019* est l'un des sujets les plus chauds des dernières semaines. Il est contesté par certains nutritionnistes et louangé par d'autres. Probablement que la vérité est entre les deux. Nous nous devons de nous tenir informés car les besoins, en vieillissant, changent. Ce qui est naturel car nous sommes vivants.

Micheline Contant, une aînée de notre secteur, a préparé, à l'aide des outils fournis par le gouvernement canadien, un diaporama sur l'élaboration de ce guide et sur sa présentation aux canadiens. Elle offre aux intéressé(e)s de consulter ce diaporama sur son site web [www.michedaniel.com/alimentationmiche](http://www.michedaniel.com/alimentationmiche).



Elle attend vos commentaires. Et bonne lecture!

#### Pour ce bulletin de février

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger

Correction : CS, Marielle Bélanger, Véronique Gauthier,  
Sonia Trépanier,